

# Diplôme d'Etat Infirmier

Titre RNCP 39923 – Niveau 6

UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR



FACULTÉ DE  
MÉDECINE



## LA PROFESSION

Les **infirmiers** dispensent des soins de nature **préventive, curative ou palliative**, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Les compétences infirmières se déplient sur deux axes : **rôle propre et rôle médico-délégué**.

Les infirmiers assurent la responsabilité de l'ensemble des soins dans le respect des règles et des actes professionnels inscrits au code de la santé publique.

Le **Diplôme d'Etat Infirmier** permet d'exercer dans des établissements de santé, en milieu scolaire, en milieu libéral, en lieu de vie, au sein des structures d'urgence (SMUR, sapeurs-pompiers...), au sein de l'armée, dans l'humanitaire, etc.

Ce diplôme est reconnu dans toute l'Union Européenne : l'infirmier Diplômé d'Etat peut travailler dans tous les états membres.

Les infirmiers ont de nombreuses possibilités d'évoluer dans leur carrière professionnelle.

## ACCÈS À LA FORMATION

Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier : Les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Deux modalités d'admission possibles :

- **La 1ère** : La voie de la formation initiale où les candidatures s'effectuent sur la plateforme Parcoursup : <https://www.parcoursup.gouv.fr/>
- **La 2ème** : La voie de la formation professionnelle continue (FPC) pour les candidats ayant cotisé au minimum 3 ans à un régime de protection sociale s'organise à partir d'une sélection au sein de l'institut comportant une épreuve écrite et un entretien

Vous êtes en activité (vous avez un emploi ou à la recherche d'un emploi et avez cotisé au moins 3 ans à un organisme de protection sociale);  
Vous êtes aide-soignant ou auxiliaire de puériculture et vous souhaitez vous engager dans la voie de la promotion professionnelle;  
Vous êtes bachelier en reprise d'études avec 3 ans d'expérience professionnelle.

Où s'adresser ?



Scannez pour accéder à notre site

## CONTENU DE LA FORMATION

Un nouveau référentiel de formation sera mis en place à la rentrée universitaire 2026, il comprendra 5 grands domaines de formation :

- **Domaine A** : Sciences infirmières et raisonnement clinique
- **Domaine B** : Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques
- **Domaine C** : Prévention et promotion de la santé
- **Domaine D** : Communication, travail en équipe et leadership
- **Domaine E** : Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie



Work in progress ...

La formation sera en alternance de **stage** et de **cours en présentiel et distanciel**.

La formation conduit au **Diplôme d'Etat d'Infirmier**. Elle se déroule sur **3 ans** répartis en 6 semestres.

Elle est construite autour d'une alternance entre les séquences théoriques et pratiques et les stages cliniques dans les établissements de soins ainsi qu'en soins primaires.

Les modalités d'évaluation peuvent être **individuelles, collectives, écrites, orales**, à l'IFSI ou sur le terrain de stage. L'évaluation des compétences en stage est formalisée notamment par un suivi individualisé à partir d'un portfolio qui permet à l'étudiant de mesurer sa progression. Le portfolio est un outil mettant en exergue l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers.

La formation d'infirmier est sanctionnée par le Diplôme d'Etat d'Infirmier après l'obtention des 180 crédits européens (ECTS : European Credit Transfer System).

La formation étant intégrée dans un **cursus LMD**, l'obtention du DE donne à l'étudiant un **grade « licence »**.

## TARIFS

Vu les modalités de fonctionnements, les tarifs 2025/2026 pour l'IFPP, ont été fixés à :

\* à titre indicatif

- Pour un cursus complet :
  - Sélection concours 140 €
  - Scolarité / an : 7200 € soit un total cursus à 21 600 €

### + Inscription parallèle universitaire \* :

- Frais d'inscription 178 €\*
- Contribution à la Vie étudiante et de Campus (à s'acquitter auprès du CROUS) : 105 €\*

\*ne sont pas concernés par ces frais les étudiants pris en charge par leur employeur/France Travail et inscrit en formation continue

## EVOLUTION DE CARRIÈRE

En continuité d'études l'infirmier peut devenir Infirmier de bloc opératoire (IBODE) ou infirmier en pratique avancée (IPA)

Il peut intégrer l'école d'infirmier anesthésiste après 2 années d'expérience en qualité d'infirmier et l'institut de formation des cadres de santé après 4 années d'expérience

L'évolution statutaire en cadre supérieur de santé est possible ainsi que l'admission à l'école des Hautes Etudes en Santé Publique pour devenir directeur des soins.



## FINANCEMENT

La Région prend en charge le coût des frais de formation pour :

- Les jeunes en poursuite d'études y compris les cursus spécifiques réservés aux élèves titulaires du bac professionnel ASSP et SAPAT ;
- A titre dérogatoire, la Région finance les parcours des demandeurs d'emploi inscrits **auprès de France Travail depuis au moins six mois à la date d'entrée en formation**.
- Les personnes en continuité de parcours scolaire (moins d'un an d'arrêt d'études).
- Les conditions d'éligibilité doivent être réunies avant le démarrage de la formation.

Sont exclues du financement régional :

- les personnes en situation d'emploi, les personnes en congé individuel de formation ou congé personnel de formation (PTP-CPF) ;
- les personnes bénéficiant d'une formation inscrite au plan de formation.

### Prise en charge de la formation professionnelle pour les salariés :

Le coût de la formation pour les salariés peut être pris en charge par :

- L'employeur dans le cadre de son plan de formation ou dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- Un OPCA ou le FONGECIF dans le cadre d'un congé individuel de formation (PTP) ou d'un contrat de professionnalisation.

### Contrat d'apprentissage :

La formation peut être prise en charge par le CERFAH dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, ces contrats concernant les étudiants de moins de 30 ans, et ce dès la première année de formation.

**Vous avez moins de 30 ans** : la formation peut être prise en charge par le CERFAH dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage et par l'Etat pour l'employeur** – Prenez contact avec le CERFAH de Marseille **INTERFED SANTE SOCIAL / CERFAH CFA Régional des métiers de l'hospitalisation**.



• Documentation :  
<https://www.chu-nice.fr/wp-content/uploads/2026/01/Depliant-apprentissage-jeunes.pdf>

• Vous pouvez vous renseigner sur la page :  
<https://www.cerfah.fr/formations-en-apprentissage/infirmier/>



# Instituts de Formation en Soins Infirmiers de la Région PACA

## Institut de Formation en Soins Infirmiers de Cannes

Hôpital Simone VEIL - 15 avenue des Broussailles  
- 06400 CANNES

[www.ch-cannes.fr/professionnels/l'institut-de-formation/](http://www.ch-cannes.fr/professionnels/l'institut-de-formation/)

## GCS de l'IFPVPS

[www.ifpvps.fr/](http://www.ifpvps.fr/)

- Site de Draguignan  
102 avenue Alphonse GILET - 83300 DRAGUIGNAN
- Site de Saint Raphaël  
200 avenue Victor SERGENT - 83700 Saint-Raphaël
- Site Toulon  
ZI Toulon Est - 32 avenue Antoine BECQUEREL - 83130 LA GARDE

## Institut de Formation en Soins Infirmiers - La Palmosa

2 avenue Antoine PEGLION - 06500 MENTON

<https://ch-menton.fr/instituts-de-formation/institut-de-formation-en-soins-infirmiers/presentation/>

## IFSI Croix-Rouge Française de Nice

17 avenue Cap-de-Croix - 06100 NICE

[www.croix-rouge.fr/site-de-formation-croix-rouge-competence-de-nice](http://www.croix-rouge.fr/site-de-formation-croix-rouge-competence-de-nice)

## Croix-Rouge CPC – Site de formation d'OLLIOULES-Toulon

201 Chemin de Faveyrolles, quartier Darbousson  
CS00003 - 83192 OLLIOULES Cedex

[www.croix-rouge.fr/site-de-formation-croix-rouge-competence-dollioules](http://www.croix-rouge.fr/site-de-formation-croix-rouge-competence-dollioules)

## IFSI Sainte-Marie – Nice La Gaude

9337 Route de Saint-Laurent, quartier Plan du bois - 06610 LA GAUDE

[www.ifsisaintemarie.ahsm.fr](http://www.ifsisaintemarie.ahsm.fr)

## IFSI Monaco – CHPG

1 avenue Pasteur BP 489 - 98012 MONACO

[www.chpg.mc](http://www.chpg.mc)

## Institut de Formation en Soins Infirmiers - CHU de Nice

12 Avenue de Valombrose 06100 Nice

[www.chu-nice.fr/professionnels-etudiants/infirmier/](http://www.chu-nice.fr/professionnels-etudiants/infirmier/)

Responsables universitaires : Pr Doyen & Dr Loschi

